



## Harcelement moral, inaptitude et non paiement indemnité maladie

Par **john\_barman**, le **13/10/2010** à **18:45**

Bonjour,

Je me permet de vous écrire ce poste car je me retrouve dans une situation difficile. Depuis 1 ans je subissais de la part de mon chef de cuisine des brimades, une mise au placard total, dénigré face aux clients ... qui clarifie un harcèlement moral. Je me suis mis en arrêt maladie le 23 juillet 2010, puis à la date du 6 octobre 2010 j'ai fait une visite de reprise et le médecin du travail m'a déclaré inapte. J'ai rendez vous le 21 octobre pour la seconde visite, on a discuté et elle veut me déclarer inapte mais le souci c'est qu'elle a contacté mon employeur et il ne veut pas la rencontrer donc elle ne peut pas visiter et observer mon poste ! D'une autre part deux anciens collègues qui ont été licenciés il y a peu de temps et témoins de harcèlement veuillent témoigner pour moi ont-ils le droit n'étant plus dans l'entreprise ?

Autre fait étant depuis 1 an dans l'entreprise la CGT m'informe que j'ai le droit de réclamer une indemnité complémentaire de maladie. J'ai envoyé mes relevés d'indemnité journalière de la CPAM à mon employeur mais sans aucune réponse de sa part ! Que faire ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses !